

Les chauffeurs de taxi menacent de sortir dans la rue

LE JOUR

D'ALGERIE

Seddouk /Béjaïa

L'auteur d'un parricide arrêté

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4437 - Mercredi 28 mars 2018 - Prix : 10 DA

Bilan de la Cnas des pertes humaines sur les routes algériennes

3 650 accidents du travail survenus en 2017 dont 150 morts

La signature du coupable

Par Mohamed Habili

Pour nombre de pays européens, mais aussi pour les Etats-Unis et le Canada, quand c'est la Russie qui est sur la sellette, le doute ne profite pas à l'accusé. Alors la mise en cause est vite suivie de condamnation, c'est-à-dire en l'occurrence de mesures de représailles. Il suffit pour cela qu'il pèse sur elle de fortes présomptions. Pourtant, ni les Britanniques ni leurs alliés ne sont absolument certains que ce sont effectivement les services russes qui sont derrière l'attaque au novit-chok, un agent neurotoxique d'invention russe, commise à Salisbury et dont ont été victimes l'agent double Sergueï Skripal et sa fille. L'acte d'accusation ne dit pas que ce sont les Russes qui très certainement sont les coupables, mais qu'ils le sont «très probablement». Dans une toute autre affaire du même genre mais qui elle ne toucherait les Russes ni de près ni très loin, on aurait pris soin d'attendre que l'enquête ait dissipé les derniers doutes avant de passer aux sanctions, même dans le cas où aussi bien l'arme du crime que le mode opératoire constitueraient une signature du crime. C'est qu'il s'en serait trouvé alors, en partie parce que la Russie est dans ce cas hors de cause, pour dire qu'il ne faut pas se laisser abuser par ces éléments tout concordants qu'ils soient, pour la bonne raison que n'importe qui aurait pu y recourir pour faire porter les soupçons sur un autre bord. Que le crime a peut-être été commis moins pour régler son compte à la victime que pour «flécher» de façon certaine vers le coupable. Que dans ce cas le crime n'est pas la fin mais le moyen, le moyen de mener tout droit vers le faux coupable.

Suite en page 3

Ould Kaddour lors de l'inauguration du complexe gazier de Timimoun

«La pétrochimie, on y sera avant la fin de l'année»



La pétrochimie est le prochain défi que veut relever Abdelmoumène Ould Kaddour, P/DG Sonatrach. C'est en effet ce qu'il a affirmé hier lors du point de presse à l'issue de l'inauguration officielle de la mise en service du nouveau complexe gazier de Timimoun, faite, au nom du chef de l'Etat, par Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales. Lire page 2

Phs/E. Soraya/J. A.



Malek Haddad

Rencontre avec le maître de la photo culinaire en Algérie

8^{es} «Journées du théâtre du Sud»

«Eloued El gharbi», une comédie sur le conflit de générations

Ould Kaddour lors de l'inauguration du complexe gazier de Timimoun

«La pétrochimie, on y sera avant la fin de l'année»

■ La pétrochimie est le prochain défi que veut relever Abdelmoumène Ould Kaddour, P/DG Sonatrach. C'est en effet ce qu'il a affirmé hier lors du point de presse à l'issue de l'inauguration officielle de la mise en service du nouveau complexe gazier de Timimoun, faite, au nom du chef de l'Etat, par Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales.

De notre envoyée spéciale à Timimoun, Lynda Naili

Le patron de Sonatrach, soulignera que «la valeur ajoutée dans la transformation du gaz est de 10 à 100% plus que de le vendre naturellement», a affirmé que «des négociations avec nos partenaires sont actuellement en cours. On avance très bien, et on espère avant la fin de l'année, signer un contrat d'envergure pour la transformation du gaz». Ce qui va, poursuivra-t-il, «nous permettre d'autres solutions pour l'utilisation de notre gaz, d'autant plus que nous importons énormément de produits pétrochimiques. Maintenant, la transformation des hydrocarbures est devenue une exigence absolue de l'économie mondiale. Il est impératif pour l'Algérie que le gaz et le pétrole soient transformés en vrac au niveau local», estimera-t-il. Et à Ould Kaddour de rappeler à ce propos qu'«en tant que pays gazier, nous avons toujours vendu en brut». Ajoutant que «depuis la création de Sonatrach en 1963, nous avons toujours eu la volonté et l'espoir de se lancer dans l'industrie de transformation». Il rappellera dans ce contexte, les petites expériences en la matière telle celle de Skikda, «mais nous n'avons jamais réellement développé la pétrochimie». Par ailleurs, s'agissant du nouveau complexe gazier de Timimoun, réalisé en partenariat dans le cadre de la règle des 51/49, avec Sonatrach à hauteur de 51%, le groupe français Total avec 37,75% et le groupe espagnol Cepsa avec 11,2%, Ould Kaddour estimera que cette réalisation est «un résultat extraordinaire», une réponse à «ceux qui doutent et remettent en cause nos capacités et nos compé-



tences, et aussi renseigne sur la confiance des partenaires pour l'Algérie et de Sonatrach sans

lesquels nous ne pouvons pas aller très loin, et pour qui les textes juridiques régissant l'in-

vestissement étranger n'est pas une contrainte». Le pays a en effet d'importantes capacités en

matière d'hydrocarbures, ajoutera le patron de Sonatrach, lui permettant de réaliser l'ensemble des projets inscrits dans ce domaine. Ce champ est le troisième inauguré à Adrar en attendant le quatrième prochainement. D'une capacité de production de 5 millions mètres cubes /jour, le complexe de Timimoun, riche de huit gisements gaziers, il compte à son effectif 350 employés, dont 15% sont des expatriés. Faisant remarquer que le taux d'intégration du complexe est estimé par le PDG de Sonatrach entre 40 à 45%. «Ce qui n'est déjà pas mal», lancera-t-il, a annoncé la création prochaine à Adrar d'une école de formation spécialisée dans les techniques de l'industrie gazière en vue d'acquiescer une main d'œuvre et spécialisée devant répondre aux besoins du complexe de Timimoun et ceux à venir.

L N



Salon international de l'agroalimentaire

Plus de 700 exposants attendus au 16^e Djazagro

Environ 700 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la 16^e édition du Salon professionnel de la production agroalimentaire «Djazagro» qui se tiendra du 9 au 12 avril prochain au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), ont annoncé hier les organisateurs. «Nous avons été surpris d'atteindre un nombre de 700 exposants qui ont confirmé leur participation à Djazagro pour cette année, alors que nos prévisions tablaient en septembre dernier sur une chute de 20% des participations vu la conjoncture économique en Algérie», a indiqué la directrice de Djazagro, Olivia Milan, lors d'une conférence de presse. Selon elle, l'engouement des entreprises malgré le nouveau contexte économique «témoigne de la solidarité, de la dynamique et de la belle énergie de l'économie algérienne». «Nous avons assisté durant les mois passés à un coup de frein parce que les choses n'étaient pas vraiment claires, mais par la suite, les opéra-

teurs se sont adaptés aux différentes évolutions économiques», a relevé, de son côté, le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag. Les organisateurs craignent l'impact des différentes mesures de limitation des importations, prises par le gouvernement, sur le nombre des exposants dont les deux tiers sont des étrangers. Des entreprises étrangères, habituées à participer à ce salon depuis une quinzaine d'années, ont fait le choix de ne pas venir à cette édition en raison de la suspension de 851 produits à l'importation, a-t-il ajouté. Toutefois, le recul de la participation étrangère a été compensé par un nombre record des exposants algériens avoisinant 140 entreprises, soit une croissance de 10% par rapport à l'édition précédente. Ces exposants nationaux cherchent essentiellement à valoriser leurs potentiels, à donner plus de visibilité à leurs activités et à trouver des nouveaux débouchés aux produits algériens à l'international. Ainsi, le

salon jouera désormais un rôle important dans la promotion de l'exportation en mettant en relation des acheteurs potentiels étrangers avec les producteurs locaux exposants, ont avancé les organisateurs, soulignant que 8% des visiteurs professionnels du salon viennent de l'étranger (Europe, Maghreb et Afrique essentiellement). Pour M. Bey Boumezrag, la limitation des importations est une décision «salvatrice» qui permettra aux filières algériennes de se mettre à niveau. Mais cette perspective de mise à niveau et de repositionnement ne peut se réaliser sans les concours des entreprises internationales, de leurs technologies et de leur savoir-faire, a-t-il considéré. Dans ce sens, les organisateurs notent que sur les 700 exposants participant à ce salon, 250 entreprises vont présenter des matériels innovants et des technologies les plus récentes dans le domaine de l'industrie agroalimentaire. Le Salon Djazagro, qui table sur près

de 21 000 visiteurs professionnels, sera marqué également par la tenue de 6 ateliers organisés par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) sur différents thèmes dont la réglementation algérienne des investissements, la sécurisation financière et contractuelle et les taxes et douane à l'export. En outre, trois sessions seront organisées, permettant aux exposants de témoigner de leurs «success stories» sur le marché algérien notamment dans les filières lait, viande et boulangerie. Le 16^e Djazagro prévoit aussi d'organiser une animation qui a pour thème «la boulangerie de demain», permettant de couvrir tout le processus de fabrication de baguettes, pains spéciaux et autres viennoiseries à base de produits locaux. Des rencontres entre opérateurs B2B se tiendront en marge de cet événement avec la contribution de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCI AF). Halim N./APS

Retrait de 270 véhicules «806» par les forces de sécurité

Les chauffeurs de taxi menacent de sortir dans la rue

■ C'est la panique chez beaucoup de chauffeurs de taxi exerçant à travers plusieurs régions du pays. Ils dénoncent les saisies collectives de plus de 270 véhicules de type Peugeot 806 par les différents services de sécurité et ce, depuis près d'une année. Ces transporteurs insistent sur le fait qu'ils ont acquis leurs véhicules d'une manière tout à fait légale.

Par Louiza Ait Ramdane

Les concernés ont saisi le Département des transports et le Premier ministre depuis trois mois. «Le Premier ministre a ordonné une enquête et depuis rien», déclare le président de la Fédération des taxieurs Belkhouche Mohamed. Sétif, Chlef, Oran, Mostaganem et Alger sont les régions les plus touchées par cette mesure, dira-t-il. «On ne connaît pas les raisons qui ont poussé les autorités au retrait de ces véhicules alors que nous détenons des documents prouvant leur origine», s'interroge-t-il. Selon lui, «cette mesure appliquée depuis environ une année a causé des préjudices à ces taxieurs dont les revenus ne sont pas fameux. Face à cette situation, les chauffeurs sont devenus des clandestins, sans travail». C'est pourquoi, la Fédération lance un véritable appel de détresse pour la régularisation de cette situation. Dans le cas contraire, la Fédération prévient que dans le cas où la situation persiste, les taxieurs menacent de sortir dans la rue. «D'ailleurs, nous avons décidé la dernière fois d'organiser des manifestations mais quand le Département des transports nous a reçus, on a décidé d'attendre», explique Belkhouche Mohamed.

Pour rappel, une enquête judiciaire enclenchée l'année passée a révélé qu'un réseau de trafiquants international a introduit illégalement en Algérie des véhicules de ce type. Ces der-



niers, en provenance entre autres d'Europe et du Maroc. Par la suite, ces «806» sont proposées à la vente au niveau de plusieurs marchés de voitures du pays.

Pour sa part, le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Salah Souilah, a saisi l'occasion de la tenue du congrès pour le renouvellement du bureau de la Fédération des taxieurs, pour revenir aux préoccupations de cette corporation. Selon lui, cette

rencontre est l'occasion pour parler des préoccupations des taxieurs, ce qui permettra une meilleure organisation. «Cette rencontre est l'occasion pour une meilleure organisation des chauffeurs de taxi», indique-t-il. L'intervenant dénonce l'augmentation des cotisations imposées par la Casnos (Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés), s'élevant à 68 000 DA. Pour lui, «c'est inacceptable !».

Il précise que cette somme est en dessous des moyens de

ses travailleurs. «Comment peuvent-ils payer de telles cotisations, alors qu'ils ne gagnent pas assez d'argent».

À cet effet, Salah Souilah, dira qu'actuellement, l'UGCAA œuvre pour une convention entre la Casnos et la Fédération nationale des chauffeurs de taxi pour le paiement de 32 000 DA/annuellement, au lieu de six millions afin que ces derniers puissent payer leurs dettes et générer des ressources au Trésor public. L. A. R.

Bilan de la Cnas des pertes humaines sur les routes algériennes

3 650 accidents du travail survenus en 2017 dont 150 morts

Selon la directrice de la prévention à la Cnas, Fatima Tiar, durant l'année 2017, «la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés a enregistré 3 650 accidents du travail, dont 150 mortels sur le trajet "aller-retour" entre le lieu de résidence et le lieu de travail».

En effet, lors d'une conférence consacrée à la sécurité routière animée au forum d'«El Moudjahid», la directrice de la prévention à la Cnas, Fatima Tiar, a précisé que le coût de ces accidents était «très lourd» pour la caisse, tenue par la loi d'indemniser les victimes de ce type d'accidents à hauteur de 35 jours de travail. Les indemnités concernent les accidents du travail survenus sur le trajet (aller-retour) entre le lieu de résidence et le lieu de travail ou lors d'une mission de travail, a-t-elle ajouté, précisant que les chauffeurs étaient les plus touchés. De son côté, inquiets des

pertes humaines et matérielles sur les routes du pays, le forum consacré à la sécurité routière a, par ailleurs, été marqué par la présentation d'un rapport élaboré par des représentants de la société civile, comprenant plusieurs recommandations visant à améliorer le système de sécurité routière, lequel sera soumis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au gouvernement et aux organismes concernés par la question. Le rapport compte «cinq mesures, même de réduire de moitié les décès et les handicaps causés par des accidents de la route», a fait savoir le docteur Ismail Boulbina, précisant s'indigner que si les pouvoirs publics appliquent les cinq recommandations qu'il conseille, en une année, les accidents de la route diminueraient de 50%. Sur les routes, il propose la séparation des deux sens, notamment au sommet de

certaines côtes, l'interdiction d'attribution de lignes de transport de voyageurs de plus de 700 kilomètres particulièrement pour les privés «car ils ne respectent pas la période de repos des conducteurs. Ce n'est pas le cas des sociétés de transport de l'Etat». S'agissant des conducteurs professionnels, il propose l'instauration d'un ordre de mission uniforme facilitant aux agents de l'ordre la possibilité de contrôle de la circulation des véhicules. Il estime, par ailleurs, que l'Algérie ne devrait autoriser à vendre des véhicules que les marques qui assument leurs responsabilités sur la qualité et la sécurité des véhicules qu'elles produisent. Boulbina a également énuméré d'autres recommandations tout aussi intéressantes et pouvant sécuriser davantage les routes. Mais l'important pour lui, c'est de s'interroger pour savoir qui est respon-

sable et qui est coupable dans cette tuerie quotidienne. Il cite les politiques, les élus, les administrateurs, les entrepreneurs, les automobilistes, les piétons et les magistrats. Il n'a, en outre, pas ménagé les agents de l'ordre, policiers ou gendarmes, qui ne respectent pas le code de la route. «Ils ne mettent même pas la ceinture de sécurité et ils font de la vitesse pour rien, exposant les citoyens aux risques. Ils donnent un mauvais exemple aux simples citoyens», déplore-t-il.

La Protection civile a recensé 38 morts et 1 060 blessés cette semaine

Trente-huit personnes ont trouvé la mort et 1 060 autres ont été blessées dans 956 accidents de la route survenus durant la période du 18 au 24 mars courant à travers le territoire natio-

LA QUESTION DU JOUR

La signature du coupable

Suite de la page une

Et probablement, très probablement même, on aurait fini par suggérer que ce vrai coupable, qui a emprunté les méthodes et l'arme d'un autre que lui, ce ne peut être encore que la Russie. Imaginons que les Etats-Unis, ou la France, ou n'importe quel autre pays, ait liquidé un agent double, c'est-à-dire à leurs yeux un traître, et qu'ils l'aient fait aussi pour que ce soit les services secrets d'un autre pays, la Russie forcément, qui en soient accusés. Eh bien, très probablement, c'est le novitchok qu'ils auraient utilisé. De la même façon, il s'en trouvera un autre agent double, ou même l'un des inventeurs de cet agent plus que légal, pour dire qu'ayant été de la maison, il sait que ce ne peut être que les Russes. Aucune considération de ce genre n'est prise en compte dans le cas qui nous occupe. Le gaz est russe, la méthode est russe, et la victime elle-même est russe. Que veut-on de plus ? En somme, que ce soit les Russes, ou que ce ne soit pas eux, de toute façon c'est eux. Pourtant les Britanniques auraient pu eux aussi en vouloir à Skripal, étant pour eux aussi un agent double, qui comme tel a dû nécessairement les trahir au profit des Russes. S'ils avaient voulu le liquider pour cela, tout en faisant porter les soupçons sur les Russes, ils auraient fait exactement comme cela a été fait. Enfin, the last but not the least, il y a cet argument servi par les Russes dans le dossier, qui dit que si c'était eux, Skripal n'en aurait pas réchappé, il serait mort. Il est vivant, ce n'est donc pas eux. C'est très probablement des amateurs, des Britanniques peut-être. Pourquoi feraient-ils les choses à moitié, du moment qu'on les en aurait accusé de toute façon, que ce soit eux ou pas eux ? Skripal et sa fille, venue de Moscou lui rendre visite, ont-ils d'ailleurs été seulement attaqués ? La question se pose du moment qu'ils sont encore vivants, et que les Britanniques ne veulent pas montrer à personne, et surtout pas aux Russes.

M. H.

nal, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec 7 personnes décédées et 38 autres blessées suite à 29 accidents de la route, précise la même source. En outre, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 714 interventions pour procéder à l'extinction de 414 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 7 454 interventions ont été effectuées pour l'exécution de 6 667 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

Thinhine Khouchi

Cercle national de l'Armée à Béni Messous

Colloque sur la «sécurisation et économie des frontières au Maghreb et au Sahel»

■ Un colloque sur la «sécurisation et économie des frontières au Maghreb et au Sahel : enjeux et perspectives» a été organisé mardi au Cercle national de l'Armée à Béni Messous, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Halim Y.

Organisée par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du MDN, sous l'égide du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, la rencontre a été présidée par le général-major Chérif Zerrad, chef du Département emploi-préparation à l'état-major de l'ANP en présence de cadres de l'ANP, d'attachés de défense des pays de la région, de représentants de structures de recherche et de formation du MDN, en plus de la participation

de cadres universitaires, d'instituts et de centres de recherches spécialisés, précise la même source. Animé par des cadres spécialistes de l'ANP, des experts et des chercheurs nationaux et étrangers, ce colloque vise à «mettre en exergue les situations économiques, notamment au niveau des frontières des pays de la région ainsi que l'enrichissement et l'approfondissement de la réflexion sur la sécurisation des frontières dans les régions du Maghreb et du Sahel». Cette rencontre a permis aux participants de «débatte et d'échanger leurs analyses et réflexions autour de cette importante thématique», ajoute le communiqué du MDN. H. Y./APS



PHD. R.

Malek Haddad

Rencontre avec le maître de la photo culinaire en Algérie



photo culinaire ?

On a constaté que le marché algérien manquait cruellement de livres de cuisine made in Algérie «de qualité», et les livres étrangers n'étaient pas adaptés aux Algériens ni par rapport aux recettes proposées ni même le prix. C'est alors qu'on a décidé de créer des livrets de qualité européenne à des prix imbattables. Mais comme rien n'est fait sans passion, mon choix de

suis donc consacré au second amour qui est la photo et c'est après des années que je me suis retrouvé à proposer des photos culinaires à des agences de communication. Au début, je montais des livrets de cuisine avec les textes et photos d'autres personnes. C'est depuis 2009 qu'on les prépare, mon équipe et moi, intégralement, passant par les photos, le texte, et même le choix des

Avec le développement de la technologie est venu votre nouveau-né, votre chaîne Youtube «Cuisine lih lih». Comment s'est faite cette transition du papier à la vidéo ?

On a remarqué, il y a plus d'une année, que nos livrets de cuisine et les livres en général, n'attiraient plus les Algériens. Car avec le développement de la technologie et les réseaux sociaux, en Algérie comme partout ailleurs, c'est plus pratique de consulter directement sur le web une recette de cuisine. On a décidé alors de se mettre à l'air du temps, et ouverte une chaîne Youtube «Cuisine lih lih». On a commencé à créer des «mini vidéos» de cuisine qui ont d'ailleurs été diffusées sur la chaîne «Samira TV». On retrouve dans ma chaîne Youtube «Cuisine lih lih» des vidéos de préparations faciles et d'astuces culinaires traduites dans quatre langues, en tamazight, anglais, français et arabe. Moins d'une année après sa création, on est à 2 millions d'abonnés.

Revenons à votre agence de communication et de production Worldwide Perception. Parlez-nous de vos services.

Depuis 1994, l'agence Worldwide Perception est spécialisée dans le consulting, la communication et l'audiovisuel. Intégrant des moyens de production innovants, nous offrons ainsi à nos clients une grande réactivité et une parfaite maîtrise des coûts. Notre équipe est composée de créatifs et techniciens venus d'horizons divers, unis par une même passion «l'innovation et l'amour du travail bien fait».

Entretien réalisé par Tinhinane Khouchi

Rencontre avec l'homme à triple casquette. Photographe professionnel, informaticien et directeur d'une des plus anciennes et prestigieuses agences de communication et d'édition en Algérie, Malek Haddad nous a ouvert les portes de son laboratoire, situé au centre d'Alger, et s'est confié sur 35 ans de création.

Le Jour d'Algérie : Pour ceux qui ne vous connaissent pas, qui est Malek Haddad ?

Malek Haddad : Je suis photographe professionnel. On peut dire que j'ai suivi les traces de mon père qui n'est autre que Saci Haddad, l'un des photographes les plus doués et passionnés de sa génération. Il était artiste dans l'âme et m'a appris les petits secrets de cette profession pour laquelle j'ai beaucoup d'admiration et d'affection. J'ai grandi en face d'un appareil photo, mais je me suis mis rapidement, à l'âge de 14 ans, der-

rière l'appareil pour prendre en photo, à mon tour, des bibelots de décoration chez nous, ma famille et des jouets qui traînaient dans le balcon. Et en 1984, j'avais alors 20 ans, j'ai intégré l'équipe du journal *El Moudjahid* puis celle de *Algérie Actualités* en tant que photographe professionnel pendant plus de 10 ans. En 1991, j'ai inauguré ma première exposition photographique en noir et blanc, intitulée «Mémoire du temps» au cercle Frantz-Fanon de Riadh El Feth. Et depuis 1994, je suis directeur de l'agence Worldwide Perception spécialisée dans le consulting, la communication et l'audiovisuel. Mon agence aide les entreprises à résoudre leurs problématiques de communication ponctuelles ou globales, et les accompagne dans leur développement.

Racontez-nous comment vous vous êtes retrouvé très tôt dans l'édition de livrets de cuisine et la



faire des livrets de cuisine me vient de ma mère qui, étant jeune, nous a initiés, mon frère et moi, aux tâches ménagères. Et chaque week-end nous nous retrouvions dans notre cuisine, mon frère, ma sœur et moi, à préparer des gourmandises à partir des livres de cuisine de ma mère. Mon père aussi était passionné par l'art culinaire car il n'hésitait pas à se mettre derrière les fourneaux lorsque nous recevions des invités. Donc le monde culinaire ne m'était pas étranger. Mais je ne me voyais pas vivre de cette passion, je me

recettes. Tout se fait dans notre laboratoire.

Combien de livrets de cuisine comptez-vous aujourd'hui ?

Nous avons une dizaine de séries, plus de 200 livrets de cuisine. Parmi mes séries, il ya Bnina, Culina, El Djazairia, et trois types de livrets de cuisine pour Samira. On a essayé, mon équipe et moi, d'apporter un plus à chaque collection. Vous allez constater qu'on a accordé beaucoup d'importance à la photo finie.

Institutions financières internationales et régionales

Entretiens entre Raouia et plusieurs ministres et responsables

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, s'est entretenu à Alger avec plusieurs ministres ainsi que des responsables d'institutions financières internationales et régionales, en marge de la conférence sur la contribution de l'économie numérique à la croissance des pays du MENA, organisée lundi et mardi par son département ministériel avec la collaboration de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire arabe (FMA).

Par Salem K.

M. Raouia a ainsi rencontré le ministre malte des Finances, Hon Edward Scicluna, le ministre tunisien du Développement de l'investissement et de la Coopération internationale, Zied Ladhari, avec lesquels il a échangé sur la conférence et ses impacts sur la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), et les suites à réserver aux recommandations qui en résulteraient, précise le communiqué du ministère. Les relations bilatérales avec ces deux pays ont également été passées en revue, note la même source. Par ailleurs, le ministre s'est entretenu avec le vice-président de la BM chargé de la région MENA, Hafez Ghanem, et le directeur général et président du conseil d'administration du FMA,



Abderrahmane El Hamidi, avec lesquels il a évoqué les relations

entre l'Algérie et ces deux institutions et les perspectives pour les

renforcer. MM. Ghanem et El Hamidi ont alors exprimé leur

satisfaction pour la nature et le niveau appréciable de leurs relations avec l'Algérie et leur disponibilité à accompagner le pays dans ses différents programmes de réformes économiques. En outre, M. Raouia a rencontré le secrétaire général de la Fédération des chambres de commerce des pays du Golfe, Abderrahim Hassen Naqui, avec lequel il a échangé sur les possibilités de coopération entre son institution et les organismes algériens concernés. Le ministre a également eu un entretien avec la conseillère du président de la Banque islamique de développement, M^{me} Hind Sindi, laquelle a marqué l'entière disponibilité de son institution pour accompagner l'Algérie en matière d'assistance technique pour la technologie et la recherche.

S. K./APS

Algérie/France

Yousfi et Dominique de Villepin évoquent le partenariat industriel algéro-français

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, s'est entretenu, hier à Alger, avec l'ancien Premier ministre français, M. Dominique de Villepin, avec qui il a évoqué l'évolution de l'économie algérienne et le partenariat algéro-français particulièrement dans le secteur industriel, a indiqué un communiqué du ministère. A cet égard, M. Yousfi a relevé les réalisations du secteur qui, a-t-il affirmé, «connaît un rythme de développement soutenu ces dernières années», souligne la même source. Les deux parties ont également abordé les perspectives de développement dans le domaine de l'industrie avec les entreprises françaises, dont l'agroalimentaire, la mécanique, la sidérurgie et la pharmacie.

«Les perspectives de développement de ces partenariats existent et nous avons évoqué la possibilité d'entreprendre des actions afin de favoriser ces partenariats entre les opérateurs algériens et français», a affirmé M. Yousfi à l'issue de cette audience. De son côté, M. de Villepin a salué les initiatives déjà entreprises de part et d'autre, qui tendent «à favoriser les relations économiques entre les deux pays, tant au niveau des grandes entreprises que des PME», alors que l'accent a aussi été mis particulièrement sur les aspects de la formation. «Je crois qu'il y a aujourd'hui un nouvel esprit qui joue en faveur des relations entre nos deux pays qu'il faut encourager», a déclaré M. de Villepin.

L'ancien Premier ministre français a également relevé cette volonté, de part et d'autre, d'être attentifs aux besoins des deux économies et des entrepreneurs algériens et français en favorisant «tout ce qui peut permettre de développer cette confiance indispensable», rapporte le communiqué.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie s'entretient avec Dominique de Villepin

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a reçu, hier à Alger, M. Dominique de Villepin. L'entretien a porté sur les enjeux et défis économiques et financiers dans un

contexte économique et financier mondial, d'après-crise, encore fragile, note la même source. L'entrevue a également été l'occasion pour le Gouverneur de la Banque centrale d'exposer la situation et les perspectives de l'économie algérienne «marquée par la faiblesse durable du prix du pétrole et l'adoption de politiques et de réformes visant à diversifier l'économie et à ancrer une croissance soutenue et inclusive», précise le communiqué. Les principales réformes, dans la sphère monétaire et financière, ont également été soulignées. De son côté, M. de Villepin a mis l'accent «sur le potentiel dont dispose l'Algérie pour mener à bien son ambitieux programme

de réformes, et sur les opportunités de renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays dans tous les domaines du développement économique et financier», ajoute le communiqué.

Kamel L.

9 000 bouteilles butane par jour produites par le Centre d'enfûtage de Tébessa
1 600 sont exportées vers la Tunisie

QUELQUE 9 000 bouteilles de gaz butane sont produites quotidiennement par le centre d'enfûtage de Naftal de Tébessa, dont 1 600 sont exportées vers la Tunisie, a indiqué hier à l'APS le responsable du Centre, Aziz Ferrah. Cette production hivernale (octobre-mai) est jugée «suffisante» par rapport à la demande exprimée en la matière, a précisé la même la même source, détaillant que cette quantité est destinée aux 28 communes de la wilaya. Soixante-dix points de vente de Naftal et ceux des privés sont répartis sur le territoire de la wilaya, a ajouté le même responsable. La couverture de la wilaya de Tébessa par le réseau de gaz naturel dépasse actuellement les 70%, a-t-on appris des services de la wilaya.

R. E.

Pétrole

Le Brent à plus de 70 dollars

Les prix du pétrole rebondissent mardi en cours d'échanges européens, toujours portés par le risque géopolitique et alors que le lancement de contrats à terme chinois a connu une première journée couronnée de succès. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 70,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 24 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 21 cents à

65,76 dollars. Comme la semaine dernière, où les cours du pétrole new-yorkais et londonien avaient réalisé leur meilleure performance en huit mois, les prix ont été soutenus par les tensions politiques, notamment avec l'Iran. Les Etats-Unis ont récemment durci le ton contre le Venezuela et contre l'Iran, troisième producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le président Donald Trump a nommé la semaine dernière John Bolton, qui ne cache pas son hostilité au régime iranien, au poste de conseiller à la sécurité nationale. Pour beaucoup d'analystes, l'accord

sur le nucléaire iranien a ainsi de grandes chances de ne pas survivre à mai, ce qui pourrait se traduire par un retour des sanctions et un embargo sur le pétrole iranien. A l'inverse, si les risques géopolitiques venaient à diminuer, il faudrait s'attendre «à une correction peut-être très marquée», a fait valoir Tamas Varga, analyste pour PVM. Les investisseurs avaient aussi les yeux tournés vers les nouveaux contrats à terme chinois, lancés la veille pour rivaliser avec le WTI et le Brent, et qui ont connu une première journée couronnée de succès. Au total, 20 millions de barils ont ainsi été échangés

lundi «surpassant temporairement les volumes de Brent», ont souligné les analystes de Commerzbank. «Le démarrage est indubitablement un succès mais les inquiétudes sur la viabilité à long terme de ces contrats persistent», notamment du côté de l'évolution du yuan et de l'intervention de l'Etat, a précisé M. Varga. Hier, les investisseurs étaient attentifs à la publication des estimations de la fédération privée American Petroleum Institute (API) sur l'état des stocks hebdomadaires de brut américain, qui seront suivis aujourd'hui par les chiffres officiels.

Ouali H.

El-Oued

Grands retards dans les programmes d'habitat

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a mis l'accent lundi à El-Oued, sur la nécessité de «rattraper les retards» accusés dans les programmes d'habitat, toutes formules confondues.

Par Sami H.

Si exprimant lors de la présentation d'un exposé sur la situation des projets d'habitat de différentes formules en cours à travers la wilaya, le ministre a indiqué que les cadres du secteur au niveau local sont tenus de réfléchir à des solutions susceptibles de remédier aux contraintes «injustifiées» entravant l'exécution des projets d'habitat inscrits.

Il a appelé, à ce titre, les directeurs de l'habitat, de l'urbanisme et la construction et des offices de promotion et de gestion immobilière à une «gestion sérieuse» et «urgente» de cette situation, qui ne peut se concrétiser a-t-il dit qu'à travers «des mesures coercitives envers les entreprises de réalisation, à travers des mises en demeure éventuelles à adresser dans les délais et la résiliation des contrats des entreprises défaillantes si nécessaire».

«Les cadres locaux sont tenus d'adresser des rapports périodiques au ministère de tutelle sur la situation des programmes d'habitat dans leur wilaya, afin de permettre un suivi de la concrétisation des orientations visant à rattraper les retards dans la réalisation», a-t-il ajouté.

Lors de son inspection de projets d'habitat dans la wilaya, M.Temmar a appelé aussi à veiller au respect du cachet architectural local dans la construction, en harmonie avec les spécificités naturelles et climatiques de la région, en associant les potentialités locales.

Attribution de plus de 4 000 logements de différentes formules

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a présidé, dans la commune de Reguiba (30 km d'El-Oued), une cérémonie d'attribution de 4 175 logements, répartis entre 2 073



unités de type public locatif (LPL) implantés dans 8 daïras de la wilaya, ainsi que 102 logements promotionnels aidés, et 2 000 aides à l'habitat rural.

Il a procédé, à titre symbolique, à la remise de 58 décisions d'attribution de logements publics locatifs, 39 décisions d'aide à l'habitat rural et 10 titres de logements promotionnel aidé. Un exposé a été auparavant présenté à la délégation ministérielle sur les programmes

d'habitat accordés à la wilaya d'El-Oued depuis 1999, totalisant 37 864 logements inscrits, dont 21 630 réalisés, 10 237 en cours de réalisation et 6 764 non encore lancés.

Au niveau de la résidence universitaire en cours de construction, le ministre a écouté un exposé sur le plan d'occupation des sols dans la wilaya, ainsi que sur le projet de réalisation de 1 168 logements de type public locatif (LPL), l'étude d'un

groupement scolaire, et un programme de 200 logements individuels de type promotionnels publics dont la réalisation, confiée à l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), a atteint les 70%.

Au quartier Sidi-Mestour (El-Oued ville), M.Temmar s'est enquis d'un programme de 1000 logements publics locatifs, inscrit dans le cadre du fonds spécial de développement des régions du Sud, et en a inspecté

une tranche de 250 unités dont les travaux, actuellement à 75% d'avancement, avaient démarré en 2015. Un projet de 250 logements de type promotionnel aidé (F3), implanté au quartier Sidi-Mestour a été également visité par le ministre.

Le projet, qui occupe une assiette de 6,11 hectares et dont le chantier est à 55% d'avancement, a été lancé en 2017 et sa réalisation a été confiée à trois entreprises. **S. H./APS**

El Bayadh

Entrée en service de deux puits profonds d'eau potable

Deux puits profonds sont entrés en exploitation en début de semaine courante pour renforcer l'alimentation en eau potable au profit de la population du chef-lieu de wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris lundi du directeur des ressources en eau (DRE), Arabi Abderrahmane.

Les deux puits, réalisés dans la localité d'El Hodna relevant de la commune d'El Ghassoul, ont été raccordés au réseau d'AEP et aux conduites principales, a indiqué à l'APS le DRE.

Ces deux forages, dont le débit de chacun est estimé à 20 litres/seconde, contribuent au renforcement des capacités de la wilaya à

assurer un approvisionnement en eau potable régulier et continu, a-t-il souligné.

D'autre part, le projet de transfert d'eau du lieu dit «petite Mécheria», dans la commune d'El Bayadh vers la localité d'El Guermi sur 12 km, et pour un débit de 25 l/s, enregistre un taux d'avancement des travaux de 75 %. Sa réception est prévue début de l'année prochaine, a fait savoir le même responsable.

Il est prévu également, en avril prochain, la mise en service de deux réservoirs d'une capacité de 10 000 mètres cubes d'eau, en voie de concrétisation dans la localité de «Thenia» relevant de la commune d'El

Bayadh, a-t-on annoncé, soulignant que l'enveloppe consacrée à la réalisation de ces deux ouvrages, les plus grands du genre dans la wilaya, est estimée à 200 millions DA.

La wilaya d'El Bayadh compte 150 puits d'une capacité globale de stockage de 60 000 mètres cubes d'eau, en plus de 81 autres totalisant un débit dépassant 1 000 l/s. Le ratio quotidien par habitant est de 165 litres et le nombre de clients de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) est de 40 000 abonnés, selon la même source. **Ali T.**

Ghardaïa

Une vingtaine d'insuffisants rénaux bénéficient d'une fistule artéro-veineuse

Vingt-deux poses de fistule artéro-veineuse (FAV) ont été effectuées sur des insuffisants rénaux chroniques hémodialysés dans la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre de journées médico-chirurgicales de néphrologie, a-t-on constaté mardi à l'hôpital «Brahim Tirichine».

Des médecins spécialistes locaux ont mis à profit ces journées médico-chirurgicales organisées dans le cadre de la formation continue pour effectuer, durant deux jours, des interventions sur des patients souffrant

d'insuffisance rénale, a indiqué à l'APS Mustapha Khenine, médecin anesthésiste.

Outre la pose de fistule afin de permettre au malade d'être relié aisément au générateur de dialyse et contribuer à la filtration du sang sans risque, plusieurs patients ont également bénéficié de diagnostic, dépistage et autres examens médicaux spécialisés en néphrologie ainsi qu'une prise en charge efficiente des malades au cours de ces journées médicales qui s'achèveront jeudi, a-t-il précisé.

Ces journées médico-chirur-

gicales de néphrologie ont pour objectif la sensibilisation de la population sur les maladies rénales qui trouvent souvent leur origine à l'enfance, ainsi que sur l'importance du don d'organes et du dépistage de la maladie, a-t-on souligné.

Pour un membre de l'association des insuffisants rénaux, ces journées constituent une occasion de sensibiliser le grand public sur l'importance des dépistages et diagnostics précoces des maladies rénales qualifiées d'affections silencieuses dont le diagnostic tardif multiplie

les conséquences graves sur la santé.

Ces journées médico-chirurgicales organisées par le service de néphrologie hémodialyse de l'hôpital «D' Brahim Tirichine», sont aussi l'occasion de mettre en valeur les efforts déployés par les pouvoirs publics pour la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale et la lutte contre la maladie rénale chronique, a affirmé un responsable du service.

Durant ces journées médicales de formation continue, des conférences sur «Le dépistage

et prévention de la maladie rénale chronique chez l'enfant et la femme» et «Les thérapeutiques rénales», «Le lien entre obésité et troubles de la fonction des reins», ainsi que des dépistages anonymes et gratuits sont organisés parallèlement à la campagne de sensibilisation et d'encouragement des citoyens à faire don de leur organe pour sauver des vies et de faire l'engagement de promouvoir une véritable culture du don et de la solidarité. **R. R.**



Accord de pêche UE-Maroc

Mogherini : «La Commission européenne respectera l'arrêt de la CJUE»

■ La Commission européenne respectera le jugement de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu le 27 février dernier que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental, a affirmé la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui a souligné que les décisions de cette cour sont «contraignantes» pour les institutions de l'Union et ses Etats membres.

Par Moncef D.

«**L**a Commission respectera le jugement de la Cjue, dont les décisions sont contraignantes pour toutes les institutions de l'UE et tous les Etats membres», a-t-elle écrit dans sa réponse à l'eurodéputé Miguel Urban Crespo qui exhortait la Commission à suspendre les négociations de nouveaux accords commerciaux, agricoles et de pêche, avec le Maroc.

La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a déclaré, à ce titre, que la Commission a «pris note» de l'arrêt de la Cjue et «l'examine de près afin d'en déterminer les conséquences et les éventuelles mesures à prendre».

Evoquant l'autre arrêt de la Cjue rendu le 21 décembre 2016, la première responsable de la diplomatie européenne a reconnu que l'accord d'association UE-Maroc «ne prévoit, actuellement, aucune base légale pour accorder des préférences tarifaires aux produits provenant du Sahara occidental occupé».

Le député européen a appelé, en effet, l'UE à suspendre les importations en provenance du Sahara occidental conformément à l'arrêt de la Cjue de décembre 2016 qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont



pas applicables à ce territoire, soulignant le statut «séparé» et «distinct» du Sahara occidental par rapport au royaume du Maroc. Il a rappelé, dans ce contexte, que l'avocat général de la Cjue, Melchior Wathelet, a soutenu, dans son avis rendu le 10 janvier dernier, qu'en concluant l'accord de pêche

avec le Maroc, «l'UE a violé son obligation de respecter le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination». Miguel Urban Crespo a exhorté la Commission à engager des négociations directes avec le représentant légitime du peuple du Sahara occidental, conformément à l'arrêt de la Cjue de

2016 qui stipule qu'aucun accord ne peut légalement s'appliquer au Sahara occidental sauf si le peuple sahraoui y consent.

Le député européen a appelé, également, l'UE à revoir, sans délai, ses relations avec le Maroc afin de s'assurer qu'elles sont conformes au droit international en ce qui concerne le

Sahara occidental.

L'eurodéputé Miguel Viegas a interpellé, de son côté, la chef de la diplomatie européenne sur l'impact de la décision de la Cjue du 27 février sur les négociations en cours sur le renouvellement de l'accord de pêche UE-Maroc, l'exhortant à prendre contact avec le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui.

La Cjue a jugé le 27 février dernier que l'accord de pêche UE-Maroc n'est «pas applicable» au Sahara occidental et aux eaux y adjacentes, soulignant que l'inclusion de ce territoire dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination. Il a rappelé que la majorité de l'exploitation prévue par l'accord de pêche UE-Maroc vise presque exclusivement les eaux adjacentes au Sahara occidental et que l'UE verse une contrepartie financière d'environ 40 millions d'euros par an en compensation de l'accès de 120 bateaux européens.

Miguel Viegas a rappelé également que le Front Polisario demande 240 millions d'euros/an en compensation des dommages subis pour les exportations de produits du Sahara occidental vers l'UE sans son consentement.

M. D./APS

Sahara occidental/ Maroc/ Afrique du Sud

L'instrumentalisation du Forum de Crans Montana dénoncée

Le Maroc persiste à piller illégalement les ressources naturelles du territoire du Sahara occidental occupé et tente d'utiliser le Forum de Crans Montana comme plate-forme pour «discuter des questions d'intérêt pour l'Afrique», a dénoncé récemment le principale journal hebdomadaire sud-africain «The Sunday Independent», appelant l'Union africaine (UA) à démasquer le double visage du Maroc et le forcer à résoudre le conflit sahraoui à travers un référendum onusien indépendant.

Cette dénonciation a été exprimée dans une contribution publiée dans *The Sunday Independent*, sous le titre : «Playing into hands of colonialist policy (Jouer dans les mains de la politique colonialiste)», de la journaliste analyste sud-africaine, Shannon Ebrahim.

Elle a expliqué que le Maroc tente de se présenter comme «un leader continental progres-

siste» en organisant le Forum de Crans Montana et «utiliser comme plate-forme pour discuter des questions d'intérêt continental telles que la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, les énergies renouvelables, la santé publique, les migrations vers l'Europe et la participation des femmes à l'économie et le développement politique».

Face à ces pratiques, la journaliste a exhorté l'UA à lever le voile sur le double visage du Maroc et l'amener à résoudre définitivement la question du Sahara occidental à travers un référendum indépendant parrainé par les Nations unies.

M^{me} Ebrahim a également souligné que malgré le nombre important de décisions judiciaires internationales, «le Maroc persiste dans le pillage illégal des ressources naturelles du territoire occupé», à travers le lancement d'un certain nombre de projets d'infrastructures afin de

faire du Sahara occidental «une plaque tournante pour la communication et l'échange avec les pays d'Afrique subsaharienne».

«La stratégie est claire : le Maroc veut exploiter le territoire qu'il occupe illégalement comme une passerelle vers le continent africain afin de séduire les investisseurs et sortir de son isolement diplomatique», a écrit l'analyste-éditorialiste, au lendemain du Forum Crans Montana.

En janvier dernier, l'UA a décidé que ses Etats membres devraient boycotter le Forum de Crans Montana, qui s'est tenu, il y a une semaine, dans la ville sahraouie de Dakhla occupée, exhortant le Forum à s'abstenir d'organiser ses réunions dans cette ville.

L'organisation d'un tel événement à Dakhla, a dénoncé Ebrahim, tend à «légitimer une occupation illégale et brutale qui viole les droits de l'homme et refuse à tout un peuple son droit

inaliénable à l'autodétermination et à la liberté».

Dans ce contexte, M^{me} Ebrahim s'est élevée contre la participation du roi des Zulus, Goodwill Zwelithini, et de parlementaires de l'opposition sud-africaine, de la Democratic Alliance (DA) à ce Forum.

Cette participation a provoqué un tollé en Afrique du Sud, un pays où le colonialisme et l'apartheid constituent «un symbole historique national».

«Comment un Sud-Africain qui a vécu l'apartheid peut-il préconiser le renforcement des relations avec une puissance coloniale exerçant une occupation brutale ?», s'est interrogée M^{me} Ebrahim.

Les violations systématiques des droits de l'homme commises par le Maroc au Sahara occidental occupé, y compris la torture contre les Sahraouis, sont bien documentées par des organisations indépendantes de défense des droits humains, a-t-elle écrit,

rappelant que dès 1975, la Cour internationale de justice a clairement établi que jamais des liens de souveraineté territoriale entre le Sahara occidental et le Maroc n'avaient existé.

Puis, en 2002, le sous-secrétaire aux Affaires juridiques de l'ONU a émis un avis consultatif à la demande du Conseil de sécurité de l'ONU, dans lequel il avait réaffirmé, sans équivoque, que «le Maroc n'exerce aucune souveraineté sur le Sahara occidental».

Après ça, il y a la Cour de justice de l'UE, qui a rendu public, en février dernier, un jugement historique selon lequel «le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc et que les accords conclus entre l'UE et le Maroc ne peuvent s'appliquer au territoire du Sahara occidental», a conclu l'analyste sud-africaine.

Mondji F.



Expulsion de diplomates

Londres voit un «tournant» dans les relations avec Moscou

■ L'expulsion massive de diplomates russes par des pays occidentaux, après l'empoisonnement d'un ex-agent double au Royaume-Uni, pourrait constituer un «tournant» dans les relations avec la Russie, a estimé hier le chef de la diplomatie britannique alors que Moscou prépare sa riposte.

Par Rosa C.

Vingt-trois pays, dont 16 membres de l'Union européenne et les États-Unis, ont décidé d'expulser au moins 116 diplomates russes dans le cadre de représailles coordonnées du camp occidental, sans précédent même du temps de la Guerre froide. «Jamais auparavant autant de pays ne se sont unis pour expulser des diplomates russes», a souligné hier le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson, dans le quotidien *The Times*. «Je pense que les événements d'hier pourraient constituer un tournant», a-t-il ajouté. «L'alliance occidentale a pris des mesures décisives et les partenaires du Royaume-Uni se sont

unis contre l'ambition irresponsable du Kremlin». Après l'expulsion de 23 diplomates russes par le Royaume-Uni – à laquelle Moscou a réagi en expulsant à son tour des diplomates britanniques –, il s'agit d'un «nouveau coup dur pour les services de renseignement russes qui mettront des années à s'en remettre», a-t-il poursuivi. Cette action coordonnée est une réponse à l'empoisonnement à l'agent innervant de Sergueï Skripal et de sa fille louïla, le 4 mars à Salisbury (sud-ouest de l'Angleterre), attribué par Londres à la Russie. Les deux victimes sont toujours hospitalisées dans un état critique. Moscou, qui nie en être à l'origine, a vu dans ces expulsions un «geste provocateur» et a promis de riposter. «Il va sans dire que

cette mesure inamicale ne restera pas sans conséquences et que nous allons forcément y répondre», a prévenu le ministre russe des Affaires étrangères. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a prévenu que «de nouvelles expulsions» n'étaient «pas exclues». L'analyste Fiodor Loukianov a estimé hier, dans les pages du quotidien *Vedomosti* russe, que ces expulsions, «particulièrement destructrices pour les relations russo-américaines», plongeaient les relations entre Moscou et les Occidentaux dans une nouvelle «période de Guerre froide». «Ce n'est pas la fin de l'escalade, il est clair qu'elle va s'aggraver, on s'attend à des mesures encore plus sévères qu'avant, des sanctions économiques contre la Russie», prévient-il. Ces «mesures à la sévérité sans précédent (...) sont un nouvel élément dans l'aggravation des relations entre la Russie et les Occidentaux», abonde le quotidien *Kommersant*, tandis que le journal *Izvestia* y voit une action «russophobe». Le Royaume-Uni a salué lundi la «réponse extraordinaire» de ses alliés, la Première ministre Theresa May estimant que la Russie était ainsi avertie qu'elle ne pouvait plus «batoufer le droit international». A son tour, l'Australie a annoncé hier l'expulsion de deux diplomates russes. Mais c'est Washington qui, de loin, mène le mouvement, en



annonçant l'expulsion de 60 diplomates russes considérés comme des «agents de renseignement» et la fermeture du consulat de Russie à Seattle, sur la côte Ouest, en raison de la proximité de la plus grosse base de sous-marins nucléaires américains. La France, l'Allemagne et la Pologne ont demandé chacune à quatre diplomates russes de partir, suivies notamment par les pays baltes, la Hongrie ou encore l'Espagne. L'Ukraine, en guerre avec des séparatistes pro-russes depuis 2014, en a chassé 13, et plusieurs autres pays, membres de l'Otan pour la plupart, en ont déclaré d'autres personae non

gratae. L'Islande a de son côté annoncé, à l'instar de Londres, un boycott diplomatique de la Coupe du monde de football en Russie en juin-juillet. Pour Boris Johnson, «l'usage d'un agent innervant interdit sur le sol britannique s'inscrit dans le cadre d'une tendance plus large d'un comportement irresponsable de Vladimir Poutine», citant l'annexion de la Crimée, le soutien au régime syrien et des interférences dans des élections à l'étranger. «Le fil conducteur est la volonté de M. Poutine de défier les règles essentielles dont dépend la sécurité de chaque pays», a-t-il écrit.

R. C.



Points chauds

Autonome

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois, le monde assistait à la déclaration d'indépendance de Barcelone. Une déclaration qui a évidemment ulcéré Madrid, la région catalane étant l'un des moteurs économiques les plus puissants et efficaces de l'Espagne. Rapidement le président de la région indépendantiste, Carles Puigdemont, avait été déclaré hors-la-loi et recherché par les autorités espagnoles, avant qu'il n'arrive à s'échapper et à s'exiler en Belgique. Mais sa volonté d'aller dans d'autres pays de l'UE ne lui aura pas été bénéfique, Puigdemont ayant finalement été arrêté à Berlin. Le chef séparatiste catalan va rester en détention en Allemagne, le temps que la justice se prononce sur une éventuelle remise à l'Espagne qui l'accuse de «rébellion», a annoncé le tribunal compétent lundi. Puigdemont «va rester en détention dans un premier temps, jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant une procédure d'extradition», indique le tribunal régional de Kiel, dans la région du nord de l'Allemagne, où il a été arrêté dimanche. Il n'y a aucun recours possible contre cette décision, a-t-il précisé. L'arrestation-surprise de l'intéressé a entraîné des heurts entre des militants indépendantistes catalans et la police, dimanche à Barcelone. Lundi, il a comparu devant un tribunal de Neumünster, ville dans laquelle il est également maintenu en garde à vue. Il s'agissait de formellement établir son identité et de décider s'il restait ou non en prison. Désormais, il revient au tribunal de Kiel de trancher sur son éventuelle extradition, selon le communiqué. Plus tôt dans la journée, l'avocat de l'indépendantiste, Jaume Alonso-Cuevillas, s'est dit «prudent» à l'antenne de la radio catalane Rac1, tout en évoquant «beau coup d'éléments qui incitent à l'optimisme». Sur le fond, la justice allemande dispose d'un délai de soixante jours pour trancher sur la remise de Carles Puigdemont à Madrid. Une porte-parole du parquet allemand, Wiebke Hoffelner, s'est bornée à dire que la décision ne serait «pas prise cette semaine». La justice aura à décider si des infractions similaires à celles pour lesquelles Carles Puigdemont est poursuivi en Espagne existent en droit allemand. Il est inculpé, avec douze autres responsables indépendantistes, de «rébellion», crime passible de trente ans de prison, et de détournements de fonds publics. En cause, la tentative ratée de sécession par référendum de l'automne 2017. Elsa Artadi, une députée du parti de Carles Puigdemont, a estimé sur Twitter que Carles Puigdemont s'opposerait à son extradition, car «l'Espagne ne garantit pas un procès équitable». Le gouvernement espagnol est resté en retrait, se contentant de qualifier de «bonne nouvelle» l'arrestation de l'autonomiste. Les poursuites pour «rébellion» restent cependant controversées, car elles supposent «un soulèvement violent» qui, selon des juristes, ne s'est jamais produit. Reste à savoir si la décision de Madrid de criminaliser le dirigeant catalan suscitera la colère de ses partisans qui pourraient, s'ils le souhaitent, paralyser la région, surtout l'Espagne qui ne peut se passer des ressources de la Catalogne et du tourisme à Barcelone.

F. M.

Kim Jong Un à Pékin

Les spéculations vont bon train

Kim Jong Un a-t-il effectué une visite éclair en Chine avant une possible rencontre avec Donald Trump? Tout semble accrédiiter hier l'hypothèse d'un entretien entre le numéro un nord-coréen et son homologue chinois Xi Jinping, même si Pékin comme Pyongyang se gardent de toute confirmation. Si elle était avérée, cette visite serait historique : il s'agirait de la première à l'étranger de Kim Jong Un depuis qu'il a succédé à son père Kim Jong Il fin 2011. Elle constituerait aussi un retour spectaculaire de la diplomatie chinoise sur le devant de la scène avant un possible sommet Kim-Trump. Alors que la Chine applique les sanctions internationales contre le programme nucléaire nord-coréen, Kim Jong Un n'a encore jamais officiellement rencontré le président chinois Xi Jinping, les deux pays étant pourtant des alliés historiques. La Chine a parue marginalisée par l'annonce d'un prochain sommet entre M. Kim et le président américain Donald Trump, après des mois de rhétorique guerrière entre Pyongyang et Washington. Si Kim Jong Un se trouve bien à Pékin, cela remettrait clairement

la Chine au centre du jeu diplomatique. «Les Chinois s'inquiètent d'être mis à l'écart au cas où les Nord-Coréens passeraient un accord avec les Américains qui ne refléterait pas nécessairement les intérêts de la Chine», observe le sinologue Bill Bishop qui publie la lettre d'information *Sinocism*. Pour Kim Jong Un, venir à Pékin serait une façon de s'assurer du soutien chinois avant de se retrouver face à Donald Trump. «Kim Jong Un n'est rien sans la Chine», observe à Pékin le politologue indépendant Hua Po. «Il sait qu'il ne peut pas s'en sortir sans la Chine et qu'il est impossible de faire confiance aux Américains». Mais conformément à une tradition bien établie, Pékin se refusait à confirmer la visite du dirigeant nord-coréen, la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Hua Chunying, se contentant hier après-midi de promettre des informations le moment venu. La Chine et la Corée du Nord «ont une tradition de relations amicales et nous maintenons des contacts normaux», s'est-elle bornée à indiquer lors d'une conférence de presse régulière. Presqu'au même moment, des

journalistes de l'AFP ont vu un convoi officiel se diriger vers la gare de Pékin. L'agence de presse japonaise a ensuite affirmé qu'un train qui aurait amené M. Kim à Pékin avait quitté la gare, à peine 24 heures après son arrivée dans la capitale chinoise. La télévision japonaise NNN a diffusé lundi des images d'un train vert aux bandes jaunes entrant en gare, similaire à celui qu'empruntait Kim Jong Il qui n'aimait pas prendre l'avion et voyageait à bord d'un train blindé. Ses visites à Pékin étaient systématiquement révélées par les médias chinois a posteriori, une fois que le dirigeant avait regagné son pays. Devant la gare de Pékin, un témoin a confirmé un déploiement exceptionnel des forces de l'ordre lundi après-midi. «C'était très inhabituel. Il y avait beaucoup de policiers dehors et le long de la route devant la gare», a indiqué le vendeur d'un magasin situé à proximité. «L'intérieur de la gare était bloqué aussi», a-t-il raconté à l'AFP. Hier matin, la sécurité était draconienne devant la résidence diplomatique de Diaoyutai, où Kim Jong Il descendait lors de ses visites à Pékin.

8^{es} «Journées du théâtre du Sud»

«El oued el gharbi», une comédie sur le conflit de générations

■ La pièce «El oued el gharbi», une comédie satirique sur le conflit de générations et l'influence culturelle occidentale sur la jeunesse, a été présentée, lundi à Alger, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, dans le cadre des 8^{es} Journées du théâtre du Sud.



Par Adéla S.

Produite par l'Association «Alwane» de Naâma en collaboration avec le théâtre

régional de Saïda, le spectacle de 60 mn, mis en scène par Kadda Djenah qui joue également dans cette pièce, traite d'un conflit de deux générations opposées.

Lahlali, incarné par le jeune comédien Merouane Tilouli et Lounès, campé par Kadda Djenah, s'accusent mutuellement de vouloir imposer, l'un à l'autre, son mode de vie.

Les deux protagonistes que tout oppose, partagent toutefois le même sol, espace rétréci par l'archaïsme que le jeune Lahlali, iconoclaste implacable, a déserté à cause d'un état de fait décrété par une génération aux antipodes de l'«hégémonie traditionnelle».

La pièce, écrite par Anis Hour, dresse un «constat sur un ordre social rejeté par une jeune génération, obstinée à l'idée de bousculer cet ordre en s'ouvrant à d'autres cultures progressistes», a résumé le metteur en scène.

Servi dans un arabe dialectal loquace, le spectacle a séduit par le jeu des comédiens qui ont brillé par un discours théâtral riche en métaphores.

Optant pour un décor primaire, le metteur en scène s'est contenté de quelques objets simples comme le mur en pierre pour illustrer le fossé générationnel et l'enfermement, ou encore les habits usés de Lounès pour accentuer l'archaïsme. La notion de l'espace et du temps, quant à elle, était soigneusement illustrée à travers l'alternance du jour et de la nuit par la lumière (projecteurs).

Les 8^{es} Journées du théâtre dans le Sud se poursuivent jusqu'à jeudi à Alger, avec au programme de six représentations de troupes et coopératives de Biskra, Adrar, Tamanrasset, Naâma, Djelfa, Laghouat et Tindouf, entre autres, qui se produiront en spectacle sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

Un atelier de formation encadré par le metteur en scène irakien Fadel Soudani et des conférences sur des thématiques en rapport avec la pratique du théâtre sont programmées en marge de ces journées visant à faire vivre le 4^e art dans les villes du Sud algérien.

Le Soudan, invité d'honneur de l'édition 2018, participe avec la troupe «Ritadj» qui présentera sa pièce «Ahdjiba iliktrouniya» en clôture de ces journées.

A. S./APS

Festival d'Annaba du film méditerranéen

Séance dédiée aux films adaptés des œuvres de Mouloud Mammeri

Les œuvres de Mouloud Mammeri (1917-1989) adaptées au cinéma ont constitué lundi l'objet d'une séance spéciale dans le cadre de la 3^e édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM).

Qualifié de l'hommage qui «illumine la 3^e édition du FAFM» par le commissaire du festival, Said Ouled Khalifa, la séance spéciale Mouloud Mammeri célèbre le centenaire de la naissance de l'écrivain et la région qui l'a vu naître, le village Thaourirt mimoune, il y a 100 ans.

Le public présent en nombre à cette séance a suivi «La colline oubliée» d'Abderrahmane Bouguermouh, adaptée du livre de Mouloud Mammeri.

D'une durée de 105 minutes, le film zoome sur une région de la Kabylie, reflète ses couleurs et ses traditions à travers l'histoire des habitants de la colline oubliée, livre écrit en 1952. Produit en 1996, «La colline

oubliée» relate le quotidien d'un village algérien sous le joug du colonialisme, scrute les histoires de jeunes revenus à leur village natal après une période d'absence et traite des problématiques et des phénomènes sociaux et leurs relations avec les traditions.

Le film scrute également des scènes de la vie en Kabylie, la cueillette des olives et les fêtes.

Dans la compétition officielle, catégorie long métrage, à l'avant-dernier jour du FAFM, le film algéro-portugais, «Zeus» de Paulo Philippe Monteiro, a été projeté.

Produit en 2017, Zeus traite de la vie du président portugais, Manuel Teixeira Gomes, qui a choisi, comme exil, la ville de Béjaïa en Algérie, pour vivre les dix dernières années de sa vie, après avoir démissionné de son poste dans les années 1930.

Le film revient sur ce chef d'Etat intellectuel qui a préféré vivre libre, loin de la poli-

tique et du pouvoir pour prendre le bateau Zeus à destination de Béjaïa.

Tout au long des 115 minutes du long métrage, le quotidien du président Gomes à Béjaïa, ses balades à Lalla Gouraya et le temps consacré à l'écriture de ses mémoires et l'amitié qu'il a liée avec les habitants de la région jusqu'à sa mort ont été retracés.

Dans la catégorie long métrage, au théâtre Azzedine-Medjoubi, le film tunisien «El Djaida» de Salma Beccar, qui traite de la femme et son statut dans la société tunisienne à travers des histoires diverses de femmes que le hasard a mis sur le même chemin pour que chacune découvre l'histoire de l'autre et des scènes de défis des convenances. Le FAFM propose dans sa 3^e édition 20 films pour la catégorie long métrage et films documentaires dans la compétition officielle pour décrocher le Jujubier d'or.

Ilham N.

Journées du théâtre pour enfants de Maghnia

Dix troupes prennent part au rendez-vous

Pas moins de dix troupes théâtrales de wilayas du pays prennent part aux premières journées nationales du théâtre pour enfants à Maghnia, dont le coup d'envoi a été donné lundi par le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche.

Organisée au centre culturel de Maghnia par l'association «El Ishrak» culturelle et touristique de la ville frontalière, sous le patronage du ministère de la Culture et du wali de Tlemcen,

cette manifestation entend, selon le président de l'association, Houdaïfa Djazoul, développer le quatrième art à Maghnia en s'intéressant aux enfants, un véritable réservoir pour cette spécialité.

Dans une allocution d'ouverture, le chef de l'exécutif a mis l'accent sur cette «louable» initiative venant d'une association récemment constituée et qui doit servir d'exemple pour le mouvement associatif culturel

dans le cadre de l'exploitation des établissements culturels et juvéniles de la wilaya.

Ali Benyaïche s'est dit prêt à encourager matériellement et moralement ce genre d'actions visant la relance de l'activité culturelle, faisant savoir qu'il proposera l'officialisation de ces journées nationales de théâtre pour enfants.

Le jury de cette manifestation est présidé par le comédien Antar Hellal, plus connu sous le

nom de «Aïssa Story», avec comme membres les comédiens Hafidha Bendiaf et Nouredine Merouani.

Outre les représentations théâtrales par des troupes venant notamment de Boumerdès, M'sila, Maghnia, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem et Médéa, ces journées, qui se poursuivront jusqu'au 30 mars courant, verront l'organisation d'ateliers de formation.

Racim C.

A partir de vendredi Les créateurs algériens en France conviés par l'Onda

L'OFFICE NATIONAL des droits d'auteur et des droits voisins (Onda) organise à partir de vendredi un programme de sensibilisation à l'attention des créateurs algériens en France afin de leur permettre de «profiter de l'usufruit de leur création», annonce l'office.

Le programme débutera par une rencontre dans les salles de l'ambassade d'Algérie, suivi de portes ouvertes pendant une semaine au Centre culturel algérien où un bureau de l'Onda sera ouvert à l'attention des artistes, précise-t-on dans un communiqué.

L'initiative qui s'inscrit dans l'optique de la «mise en place d'une relation durable et de qualité» avec les créateurs algériens de France, commencera à Paris et sera suivie d'une série d'activités dans d'autres villes de France, précise-t-on encore.

L'opération permettra par ailleurs de «recenser et (de) répertorier les créateurs algériens et leurs œuvres réalisées en France» aux fins de leur enregistrement «officiel» dans le répertoire de la création nationale.

Une rencontre professionnelle avec les artistes algériens établis en France pour expliquer leur rôle et missions de l'Onda dans le domaine des droits d'auteur est également programmée dans une salle de spectacles parisienne durant la semaine, ajoute-t-on.

R. C.



CAN-2018 dames (qualif) Sénégal-Algérie Les Vertes en regroupement du 28 mars au 11 avril

LA SÉLECTION algérienne dames de football effectuera un regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa du 28 mars au 11 avril en prévision de la double confrontation contre le Sénégal comptant pour le premier tour des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations CAN-2018, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). A cet effet, le sélectionneur national Azzedine Chih a convoqué 21 joueuses dont quatre évoluent à l'étranger, en l'occurrence Sidhoum Assia (UQAM/Canada), Chebel Imane (U Concordia/Canada), Benlazar

Myriam Yasmine (ASPTT Albi/France) et Belkacemi Lydia (Stade Brestois 29/France). Le Sénégal accueillera l'Algérie le 4 avril à 17h00 au stade Alassane-Djigo de Pikine en match aller du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2018 dames. Le match retour est prévu le 10 avril à 17h00 au stade 20-Août-1955 (Alger). La phase finale de la CAN-2018 dames aura lieu du 17 novembre au 1^{er} décembre prochain. Les trois premières équipes se qualifieront pour la Coupe du monde féminine en France en 2019. Le Nigeria est tenant du titre.

Ligue 1 (24^e journée) USMH-PAC se jouera samedi

LE DERBY algérois USM El-Harrach-Paradou AC comptant pour la 24^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a été décalé à samedi au stade 1^{er}-novembre-1954 d'El-Mohammadia (16h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Dans le programme initial publié par l'instance dirigeante de la compétition, ce match avait été fixé au vendredi 30 mars à la

même heure. Par ailleurs, le coup d'envoi de l'autre derby de la capitale entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, prévu initialement vendredi à 16h00, a été avancé à 15h00, selon le nouveau programme. Cette journée sera marquée par l'affiche entre l'ES Sétif et le MC Oran, alors que le leader le CS Constantine sera en appel pour affronter en déplacement l'Olympique Médéa.

USM Alger Bouderbal de retour

L'ATTAQUANT de l'USM Alger, Rafik Bouderbal, entièrement remis de sa blessure, a été autorisé par les staffs technique et médical à réintégrer les entraînements avec le reste du groupe, a annoncé lundi la direction du club algérois. «L'attaquant des Rouge et Noir Rafik Bouderbal a repris les entraînements et il a même été autorisé à réintégrer le groupe», a indiqué le club de Soustara dans un bref communiqué, publié sur son site officiel. Le joueur de 30 ans s'était blessé lors du grand derby algérois face au MC Alger (2-2). Après quelques jours de repos, il a entamé les soins, avant de reprendre les entraînements en solo, suivant un programme de préparation spécifique qu'il a partagé avec d'autres joueurs convalescents, notamment les attaquants Faouzi Yaya et Réda Hajhouj. Le

staff technique avait associé Bouderbal à un match d'application, disputé dimanche, et à travers lequel il a constaté que ce joueur était de nouveau apte pour le service. A partir de là, il l'a autorisé à rejoindre le reste de ses camarades et à subir la même charge de travail qu'eux. Les Rouge et Noir préparent la 24^e journée de Ligue 1 Mobilis, prévue le vendredi 30 mars courant, qui les verra se déplacer au stade du 20-Août 1955 pour défier le CR Belouizdad dans un chaud derby algérois. L'USMA occupe actuellement la 3^e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 38 points, au moment où le Chabab est nettement moins bien installé, puisqu'il occupe la 11^e place, avec seulement deux longueurs d'avance sur le premier club non reléguable, l'US Biskra (13/22 pts).

Basket-ball L'opération de détection de jeunes talents lancée

LA DIRECTION technique de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a lancé une opération de détection de jeunes talents pour les catégories 2003/2004 et 2005/2006 (filles et garçons), à travers la programmation de plusieurs tournois organisés par les Ligues régionales. «Ces tournois, organisés par les ligues régionales, serviront de revue des effectifs des catégories citées, afin d'établir une liste élargie des potentiels joueurs, susceptibles de renforcer l'effectif des équipes nationales», indique le communiqué de la FABB. «Cette manifestation permettra également à la DTN d'établir un fichier national des athlètes de ces catégories, afin de pouvoir repérer les futurs joueurs de haut niveau, et pouvoir les mettre dans les meilleures conditions de réussite», ajoute le communiqué. Quatre tournois (Est, Centre, Ouest

et Sud) sont au programme de cette opération qui se déroulent durant les vacances scolaires de printemps. D'autre part, la DTN conduite par Fouzi Belbekri a lancé une autre opération qui concerne les concours du jeune basketteur, au niveau de toutes les wilayas du pays. Elle sera finalisée par le concours national du jeune basketteur, qui se déroulera durant les vacances d'été dans la wilaya de Jijel, choisie pour abriter le festival national du jeune basketteur. Cette manifestation est ouverte à toutes les sélections de wilaya à travers tout le pays, soit environ 35 équipes en filles et garçons qui seront représentées. A l'issue du festival, une sélection sera établie afin de participer à un tournoi international programmé par la FABB dans la même wilaya.

Demi-finale de la Coupe d'Algérie/JSK-MCA

La domiciliation pose problème !

■ Alors que le président de la JS Kabylie, Mellal, a révélé que son club accueillera le Mouloudia d'Alger au stade Hamlaoui de Constantine, on se rend compte déjà que cette programmation pose problème surtout pour les Algérois qui souhaitent jouer dans un stade plus proche des fiefs de leurs supporters, à savoir Alger ou Blida.



La programmation du match lance la polémique

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que le club de la ville des Genêts n'a pas le droit de jouer au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou pour une question de contenance, sachant que le stade ne peut contenir que 14 000 fans. Il n'est pas donc habilité à accueillir les matchs comptant pour la Coupe d'Algérie puisqu'un minimum de 20 000 places est exigé pour tout stade où se déroulerait une rencontre de Coupe, surtout que cette compétition reste spéciale et draine une foule importante. Le choix de Mellal et des diri-

geants kabyles n'est pas fortuit, car ils savent que le Mouloudia ne sera pas à l'aise au stade Hamlaoui, avec la relation tendue entre les fans des deux clubs qui se disputent le statut de doyen des clubs algériens, mais c'est aussi une réponse aux autorités du football après cette affaire de stade qui avait défrayé la chronique et conduit au report de la rencontre des quarts de finale de la Coupe entre la JSK et l'USMB. Les Canaris veulent rendre la monnaie de la pièce aux responsables de la FAF en choisissant le stade Hamlaoui. Les dirigeants du Mouloudia, eux, même s'ils

n'ont pas exigé de changer la domiciliation, auraient souhaité jouer dans un tout autre stade. Ils attendent donc une décision des responsables de la FAF. Ils avouent respecter la décision des dirigeants de la JSK tout en demandant le quota qui devrait être octroyé à leurs fans lors de ce match. Les Algérois souhaitent que cette affaire de programmation de match ne détériore pas les relations entre les deux clubs prestigieux et que le plus important sera donc de faire jouer le match dans des conditions idéales. M. M.

Tournoi nord-africain des U 15 L'EN en stage à Blida

L'équipe nationale algérienne de football U15, qui doit participer au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) à Tlemcen, se trouve en regroupement à Blida, a-t-on appris lundi du directeur de l'administration générale (DAG) de la Fédération algérienne de football (FAF). Drivée par l'entraîneur Hocine Abdelaziz, l'équipe natio-

nale, composé de 26 éléments, se trouve en préparation dans la ville des Roses, le Centre des équipes nationales étant complet durant cette période, a indiqué Abdelghani Nekkache à la sortie d'une rencontre avec le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, faisant savoir que seuls 23 éléments seront retenus pour le tournoi de Tlemcen. Au début, 35 joueurs étaient présélectionnés lors d'un premier regroupement, a-t-il rappelé, tout en confirmant la participation à ces joutes, aux côtés du Maroc, de la Tunisie et de la Libye. D'autre part, le responsable à la FAF a déclaré qu'il se pourrait qu'un léger décalage des dates de la manifestation soit opéré, devant les difficultés rencontrées par la Tunisie et la Libye pour réserver leurs billets. Le tournoi est prévu pour le moment du 2 au 9 avril, avec des rencontres programmées (deux par jour) pour les 4, 6 et 8 avril au stade «Akid Lotfi» de Tlemcen. «Nous serons fixés en fin de journée de lundi», a-t-il souligné. Ce tournoi de l'UNAF permettra aux équipes présentes de préparer la

phase éliminatoire de la Coupe d'Afrique réservée à cette catégorie, prévue en août prochain en Tunisie, a indiqué, pour sa part, Abdelkrim Benaouda, directeur technique adjoint chargé du développement à la fédération. Les rencontres de ce tournoi se dérouleront sous forme de championnat, chaque sélection disputera trois rencontres, à l'issue desquelles le premier sera déclaré vainqueur, a-t-on expliqué, faisant savoir qu'un circuit touristique permettra aux hôtes de la capitale des Zianides de visiter ses principales attractions archéologiques, entre autres. Lors de leur rencontre avec le responsable de l'exécutif, les représentants de la FAF, accompagnés de ceux de la ligue de wilaya, ont débattu de l'état de préparation de ce tournoi, a-t-on indiqué, faisant savoir que cette délégation a visité le stade de l'OPOW «Akid Lotfi» (lieu des rencontres) et celui des «Trois frères Zerga», dont le terrain servira pour les entraînements des équipes nationales participant à ce tournoi.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Conséquences des intempéries à Béjaïa

Dégradation des routes et pannes d'électricité irritent les villageois

LA RN 09 RELIANT à Sétif et le CW 75 reliant le village El-Barzakh à Merouaha (Sétif) ont été coupés hier par des habitants du village Thala Ouguechtoul de la municipalité de Draâ El-Gaïd. Les mécontents réclament le revêtement en béton bitumeux de la piste débouchant sur leur village dont la dégradation a été accentuée suite aux dernières intempéries qui ont affecté la wilaya de Béjaïa et surtout cette région montagneuse. Les autorités locales à leur tête le maire Zoubir Rahmouni se sont rendus sur les lieux et ont entamé une discussion avec les protestataires qui ont été informés que «l'aménagement de ce chemin sera pris en charge», nous dira un citoyen de la région que nous avons contacté à ce sujet. Pour rappel, l'aménagement de ce chemin dont le parcours est de 4 km a été partiellement fait en 2013 où 1 km de chemin avait été pris en charge pour 1 milliard de centimes dans le cadre du budget communal de développement (PCD) mais, le reste est toujours en état de piste et les intempéries ont exacerbé sa dégradation et il devenu difficilement carrossable. L'aménagement du chemin nécessite au total 4 milliards de centimes, nous dit-on. Notons que la commune de Draâ El-Gaïd a bénéficié cette année d'une enveloppe financière de 4,5 milliards de centimes dans le cadre des PCD, une enveloppe qu'il faut dépenser de manière

rationnelle sur les secteurs et opérations jugées prioritaires. Notons que le courant électrique a été rétabli dans cette région après un black-out total de deux jours. Les équipes de la SDE continuent de travailler d'arrache-pied pour rétablir l'électricité dans les foyers restants parmi les 3 500 clients privés d'énergie dimanche et lundi suite aux intempéries qui ont affecté la région dont la neige et les vents violents qui ont soufflé sur la région. L'opération de réparation des conducteurs électriques a été freinée quelque peu suite aux protestations des villageois dont ceux de Takliaât, Azagahar, etc. qui ont tenté dans un coup de colère noire d'incendier le siège local de la Sonelgaz, avant de se calmer suite aux pourparlers engagés avec les agents de la société, des élus et des sages de la région. Hier, il ne restait que quelques centaines (200) de foyers privés encore d'électricité en milieu de journée. S'agissant de l'eau potable, les milliers de foyers de la ville de Béjaïa et des communes de l'est de la wilaya qui ont été privés d'eau suite à la fermeture des vannes d'El Ainseur Azegza suite au lâchage des eaux du barrage Ighil Emda seront réalimentés dès aujourd'hui. C'est pareil pour les milliers de foyers privés d'eau potable aussi au niveau des parties centres et ouest de Béjaïa. L'eau du barrage Tichi-Haf sera rétablie aussi dès aujourd'hui.

Hocine Cherfa

Actrice fétiche de Claude Chabrol

Décès de Stéphane Audran

STÉPHANE AUDRAN, actrice fétiche et ex-épouse de Claude Chabrol, est décédée mardi à 85 ans à l'issue d'une brève hospitalisation, ont annoncé ses proches. Révélée en 1968 dans «Les Biches» de Claude Chabrol, avec un Ours d'argent à la clé à Berlin, Stéphane Audran est devenue par la suite une figure emblématique du cinéma français des années 1970. Durant cette décennie, elle joue des premiers rôles marquants dans «Le Boucher» et «Les Noces rouges» de Claude Chabrol, pour qui elle tournera au total une vingtaine de films. Son rôle dans «Violette Nozière», également de Claude Chabrol, lui permet de remporter le prix français César de la meilleure actrice en 1979. Elle participe à un des plus grands longs métrages du mexicain Luis Buñuel, «Le Charme discret de la bourgeoisie», qui lui vaut de décrocher un prix britannique BAFTA de la meilleure actrice en 1973. Elle joue également dans



«Vincent, François, Paul et les autres» de Claude Sautet. Dans les années 1980, elle tourne dans «Coup de torchon» de Bertrand Tavernier et dans quelques films étrangers comme «Au-delà de la gloire» de Samuel Fuller. «Le Festin de Babette» du Danois Gabriel Axel, lauréat de l'Oscar du meilleur film en langue étrangère en 1988, lui offre un retour éphémère au premier plan. De son vrai nom Colette Suzanne Dacheville, Stéphane Audran est née le 8 novembre 1932 à Versailles (Yvelines).

Racim C.

C'est le printemps



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Seddouk / Béjaïa

L'auteur d'un parricide arrêté

«Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Seddouk ont arrêté l'auteur du parricide remontant au 20 mars en cours», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de D.A. âgé de 50 ans. Ce dernier a assassiné son père D.A. âgé de 72 ans.

Par Hocine C.

«L'homicide avait eu lieu à 13h30 suite à un différend familial lié à une histoire d'héritage entre les deux personnes», précise la police de Béjaïa. Les éléments de la police judiciaire qui ont été alertés suite à ce crime se sont immédiatement rendus sur les lieux du crime et ont découvert la victime gisant dans une mare de sang à l'entrée de sa maison pendant que l'auteur du crime qui n'est autre que son descendant a pris

la fuite vers une direction inconnue laissée sur la scène du crime. Les enquêteurs ont récupéré les armes du crime, à savoir un arrache-clou et une serpette. Ils ont vite bouclé les entrées et sorties de la ville et lancé des recherches et ont repéré et arrêté l'auteur du crime à la sortie de la ville.

Ce dernier voulait se débarrasser du corps et le dissimuler dans les buissons. Interrogé sur son méfait, l'auteur du parricide a reconnu avoir assassiné son père, pour une histoire d'héritage

dont il est privé par ce dernier et aussi pour l'hostilité que lui vouent les membres de sa famille. «Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du prévenu pour homicide volontaire avec préméditation au moyen d'une arme blanche contre ascendant».

Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Akbou qui a confié l'affaire au juge instructeur qui l'a placé sous mandat de dépôt, précise notre source.

H. C.

Skikda

Fermeture de 26 cliniques privées, 5 autres mises en demeure

AU TOTAL 26 cliniques dentaires privées réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Skikda ont été fermées sur décision de la direction de la santé et de la population (DSP) et des mises en demeure prononcées à l'encontre de cinq autres, durant le mois de mars en cours, pour des raisons d'hygiène, a-t-on appris mardi auprès de cette direction. La décision intervient sur la base d'un rapport établi par les comités d'inspection relevant de la direction du secteur, lors de visites de ces cliniques, a indiqué la même source.

Les comités d'inspection ont révélé de nombreux «dépassements» dans ces cliniques, liés principalement à «l'absence de stérilisation et au manque d'hygiène, ce qui constitue un danger pour la santé et la sécurité des patients», a fait remarquer la même source.

Dans ce même contexte, la DSP a également prononcé des mises en demeure à l'encontre

de cinq structures similaires sur la base de ce rapport, a ajouté la même source.

N. Y.

Skikda

Des chutes de pierres bloquent la route de l'ilot des chèvres

LE CHEMIN de l'ilot de chèvres sur la routenationale RN44 (AB) dans la sortie Nord-Est de Skikda a été fermé la nuit de lundi à mardi en raison de chutes de pierres, causées par les fortes précipitations enregistrées ces derniers jours, a-t-on appris mardi auprès de la directrice des travaux publics (DTP), Feriâl Saoud. Dans une déclaration à l'APS, la même responsable, a précisé que «lesservices des travaux publics sont intervenus pour libérer la voie sur une distance de 1 km». Une partie du dédoublement de cette route a

été fermée par mesure de précaution afin d'éviter tout accident et d'épargner la vie des usagers de cette route, ajoute la même responsable. Une demande d'une enveloppe financière a été transmise au ministère des travaux publics portant une opération urgente pour mettre cette pente à l'abri des glissements de terrain», a affirmé, Mme Saoud. Ce tronçon enregistre quotidiennement une circulation dense, notamment par des véhicules de poids lourd qui transportent des conteneurs de et vers l'entrepôt portuaire de Skikda.

F G